

Communiqué de presse, Troyes le 20 février 2008

20 février 2008 : RETIS devient partenaire du Pacte PME

Le mercredi 20 février à 14 heures, c'est à la technopole de l'Aube-en-Champagne qu'Emmanuel Leprince, délégué général du Comité Richelieu et directeur du Pacte PME, ainsi que Francis Bécard, président de la Technopole de l'Aube, signeront la convention inscrivant Retis au rang des partenaires à part entière du Pacte PME. Le document sera également contresigné par Alain Renck, directeur du réseau OSEO Grand Est. Un point presse aura lieu juste après la signature.

Par cet acte, Retis devient un véritable porteur du Pacte PME auprès de l'ensemble des structures qu'elle fédère au profit du développement de l'innovation en France en menant une double action :

- Relayer les informations qui lui seront dorénavant communiquées sur l'ensemble des programmes du Pacte PME (place de marché, rencontres, Passerelle), ainsi que sur son actualité (newsletter), auprès du réseau Retis de technopoles, de CEEI (Centres européens d'entreprises et d'innovation) et d'incubateurs publics, répartis sur l'ensemble du territoire national (y compris les DOM-TOM),
- Contribuer à l'évolution du dispositif, en identifiant des thèmes de rencontres autour des principaux domaines d'expertises des PME comptant parmi les 12 000 entreprises innovantes, accompagnées ou hébergées par les membres de son réseau.

Retis partage avec le Comité Richelieu et OSEO, les deux initiateurs du Pacte PME, la conviction que la capacité de la France à surmonter ses difficultés économiques repose, pour une grande part, sur sa volonté de favoriser la croissance des PME innovantes. La conclusion de cet accord de partenariat concrétise cette convergence de vues et d'actions, qui s'inscrit dans l'esprit des recommandations récemment développées dans les rapports d'experts présentés au chef de l'État : *L'Accès aux marchés publics* de Lionel Stoléro (6 décembre 2007) et les *300 Décisions pour changer la France* de Jacques Attali (24 janvier 2008).

À propos de Retis

Retis est une association de loi 1901 qui fédère les acteurs de l'innovation sur les territoires : 33 CEEI, 30 incubateurs et 50 technopoles.

Son action se situe à trois niveaux :

- Animation et mise en réseau des compétences,
- Ingénierie de projets innovants,
- Marketing du territoire et accueil d'entreprises innovantes.

Pour plus d'informations : www.retis-innovation.fr

À propos du Pacte PME

Lancé en septembre 2005 par le Comité Richelieu et OSEO, le Pacte PME est un dispositif qui permet de faciliter et renforcer les relations entre les PME innovantes et les grands comptes, dans l'intérêt de chacune des parties prenantes. Il se place à la croisée de 3 objectifs :

- pour les PME innovantes, augmenter leur chiffre d'affaires,
- pour les grands comptes, réussir l'innovation ouverte et développer la concurrence,
- pour la société dans son ensemble, renforcer la croissance et l'emploi.

Pour ce faire, plusieurs outils sont mis à disposition des grands comptes signataires et des 1800 PME inscrites à ce jour au Pacte PME : place de marché, programme Passerelle, soutien juridique... De plus, des indicateurs sur le montant de la part des PME dans les achats des grands comptes sont publiés annuellement. Pour aller plus loin : www.pactepme.org

Pour connaître tous les dispositifs d'OSEO en faveur des PME : www.oseo.fr

Contacts Presse

Anne Longhini, chargée des relations presse Pacte PME, longhini@pactepme.org, 01 45 23 09 39

Sabina Cristova, attachée de presse OSEO, sabina.cristova@oseo.fr, 01 41 79 98 85

Valérie Musset, chargée de communication Retis, v.musset@retis-innovation.fr, 03 25 83 21 88